



FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUSICIENS

Demande d'adhésion

Une organisation de la Fédération américaine des musiciens des États-Unis et du Canada

Bureau national : 150 Ferrand Drive, #202, Toronto, Ontario, M3C 3E5

afmcan@afm.org | www.cfmusicians.org

Section locale de la FAM n° _____

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Je, _____, sou mets une demande d'affiliation pour devenir membre de la section locale no _____ de la FAM, connue sous le nom de _____

Nom de la section locale de la FAM

Nom de scène professionnel ou de groupe : _____

Adresse : _____

Numéro

Rue

App.

Ville

Province

Code postal

Téléphone : (_____) _____

Cell : (_____) _____

*Courriel : _____ Site Internet : _____

Date de naissance : _____ / _____ / _____ Numéro d'assurance sociale : _____

J

M

A

TPS/TVH # : _____ Pays de citoyenneté : _____

Statut de résidence au Canada, s'il y a lieu : _____

Instrument(s) : _____

Veillez indiquer toute autre section locale de la FAM dont vous êtes ou avez été membre : _____

Avez-vous déjà été suspendu ou expulsé d'une section locale de la FAM? OUI NON

Si oui, veuillez expliquer pourquoi : _____

* Communications électroniques : J'autorise la FAM/FCM et la section locale no _____ à m'envoyer des messages par voie électronique sur des questions syndicales ou sur l'industrie de la musique : OUI NON

AUTORISATION DE REPRÉSENTATION

(Conformément aux règlements de la Fédération américaine des musiciens des États-Unis et du Canada)

Par ma signature ci-dessous, je reconnais et confirme ce qui suit :

NÉGOCIATION COLLECTIVE : La Fédération américaine des musiciens des États-Unis et du Canada (FAM/FCM) et la section locale de la FAM indiquée aux présentes sont mes agents de négociation collective et ont pleine autorité pour négocier et signer des conventions collectives de travail avec les employeurs qui établissent les cachets minimums et les conditions de travail pour les services musicaux.

RECLAMATIONS CONTRACTUELLES : La FAM est mon représentant pour faire valoir et défendre mes intérêts sur toute question contractuelle et, à ce titre, j'autorise la FAM/FCM à entamer des procédures, à signer, accuser réception et délivrer des documents et procédures écrites, à plaider, à recevoir des sommes d'argent et, au seul jugement de la FAM, à se joindre à moi à titre de codemandeur ou codéfendeur dans les actions en justice ou procédures ou à intenter une action en mon nom ou au nom de la FAM/FCM. J'autorise en outre la FAM/FCM à accepter en mon nom toute offre raisonnable de règlement dans un litige. Je délègue un tel pouvoir en sachant que les règlements de la FAM m'accordent un droit d'appel au vice-président de la FAM (Canada) pour toute décision de règlement que je juge inacceptable. Dans le cas où je rejeterais une offre de règlement et que le litige se poursuit avec la participation de la FAM, cette dernière pourra soustraire des sommes octroyées ou recouvrées une part proportionnelle des frais engagés (par ex. les honoraires d'avocat, les frais de recouvrement ou autres dépenses applicables).

CACHETS DE REDEVANCE POUR NOUVELLES UTILISATIONS : Lorsque la FAM/FCM perçoit des cachets de redevance pour une nouvelle utilisation d'un produit musical, conformément à une convention collective de la FAM, celle-ci conservera ces sommes dans un compte distinct portant intérêt et tentera d'identifier et de localiser les musiciens à qui ces paiements sont dus et de leur remettre ces montants. S'il est impossible de m'identifier ou de me localiser et que je ne sou mets pas une demande de paiement dans un délai de trois (3) ans après la réception du paiement par la FAM/FCM, je comprends que cette dernière transférera les sommes qui me sont dues au compte général de trésorerie afin de payer les frais d'administration et d'exploitation de la FAM/FCM pour les services touchant les nouvelles utilisations. Toutefois, je pourrai en tout temps par la suite soumettre une demande écrite à la FAM/FCM et, après l'avoir fait, je recevrai ma part des cachets de redevance (sans intérêts et après déduction des cotisations applicables de la FAM/FCM), à moins que la province ou l'État concerné ne retienne le cachet de redevance qui m'est dû; dans ce cas, je soumettrai une demande aux autorités gouvernementales pour en obtenir le paiement. (Voir l'article 21, alinéas 1, 2(a) et 2(b) du règlement de la FAM.)

Signature : _____

Date : _____ / _____ / _____

J

M

A

OBLIGATIONS RELATIVES À L'ADHÉSION

Je, musicien professionnel et demandeur nommé ci-dessus, déclare et m'engage solennellement à me conformer aux règlements de la **Fédération américaine des musiciens des États-Unis et du Canada**, et à me soumettre à ses mandats, lois, exigences et politiques, tels qu'ils existent actuellement ou tels que modifiés plus tard, ainsi qu'aux statuts et aux règlements de la **section locale no** _____ et à ceux de toute autre section locale de la FAM dont je peux devenir membre. Je déclare que je suis admissible à recevoir tous les versements à titre de membre durant les périodes où mes obligations financières envers la **section locale no** _____ sont remplies conformément aux règlements. Je déclare en outre que les réponses aux présentes sont, à ma connaissance, complètes et exactes; et s'il est prouvé que j'ai répondu de façon mensongère, je conviens que les frais payés relatifs à la présente demande ne me seront pas remboursés et que mon statut de membre sera révoqué. Je déclare que la présente autorisation aura pour effet de me lier même si elle signée et transmise à MROC par télécopieur ou par voie électronique en format PDF, TIF, JPG ou autre format similaire.

Signature : _____

Date : ____/____/____
 J M A

Témoin de la section locale : _____

RÉSERVÉ À L'USAGE DE LA SECTION LOCALE DE LA FAM

Sur acceptation de la présente demande par la section locale, une copie des deux côtés sera envoyée au demandeur et à la FCM. Le document original sera conservé aux bureaux de la section locale.

Date d'acceptation : ____/____/____
 J M A

Orientation du nouveau membre : ____/____/____
 J M A

Signature : _____

Nom et titre du délégué de la section locale : _____



Société canadienne de gestion des droits des musiciens

Formulaire de nomination et d'autorisation

1200, avenue Eglinton Est, Bureau 505, Toronto (Ontario) M3C 1H9
Tél. : 416.510.0279 (sans frais) 1-855-510-0279 Télécopieur : 416.510.8724
Courriel : info@musiciansrights.ca site Internet : www.musiciansrights.ca

Artiste-interprète/Pseudonyme

Nom légal/Dénomination sociale

Nom de groupe ou bande (le cas échéant)

_____-_____-_____
Numéro d'assurance sociale

_____/_____/_____
Date de naissance
JJ / MM / AAAA

Citoyenneté : Citoyen canadien Résident permanent Autre _____

(_____) _____

Téléphone

Courriel

Site Internet

Adresse postale : Résidence Affaires Gestion Autre _____

Province/Territoire de résidence (pour résidents canadiens seulement — aux fins de TPS/TVH) : _____

Personne-ressource (si elle diffère de l'artiste) : Gérant Mandataire Autre _____

Nom

Courriel

Téléphone

Chèques ou dépôts directs à :

[soit le nom légal (ou le nom professionnel officiel de l'artiste) ou de la société privée de l'artiste]

Je soussigné, interprète (ou parent ou tuteur légal de l'interprète mineur susmentionné) ayant fait des prestations à titre de musicien ou de chanteur (c.-à-d. artiste-interprète) qui ont été l'objet d'un ou de plusieurs enregistrements sonores admissibles, nomme par les présentes MROC, rétroactivement à 1997, mon mandataire exclusif partout dans le monde aux fins d'accorder des licences aux usagers d'enregistrements sonores admissibles comprenant mes prestations et pour les fins également de la perception et de la distribution de ma rémunération, mes redevances, mes droits de licence, de prélèvements et de toute autre indemnisation (la « rémunération ») découlant de l'utilisation de mes prestations visées par les articles 15 (y compris mais non de façon limitative, la fixation, la reproduction et la mise à la disposition du public), 19 (communication au public par télécommunication ou exécution en public) et 81 (reproduction sur support audio vierge) de la *Loi sur le droit d'auteur* du Canada ou par une législation équivalente à l'étranger; de même que le droit de recevoir la part de la rémunération de l'artiste-interprète autrement payable en vertu de tarifs certifiés, seulement aux sociétés de gestion de droits d'auteur pour les enregistrements sonores (y compris notamment ce qu'on appelle communément les tarifs mécaniques de diffusion).

De plus ou à des fins de clarification :

1. L'autorisation ci-dessus comprend le droit d'administrer et d'appliquer mes droits résultants de l'utilisation de mes prestations, y compris notamment le droit de déposer et de défendre des tarifs pour l'homologation par la Commission du droit d'auteur du Canada.
2. L'autorisation ci-dessus comprend également le droit d'accorder des licences et de percevoir et de distribuer la rémunération résultant de la modification ou de l'expansion des droits visés par les présentes.
3. Si j'ai précédemment déposé une autorisation semblable auprès de toute autre société de gestion collective de droits voisins représentant des artistes-interprètes, cette autorisation est révoquée.
4. Aucune disposition des présentes n'interdit MROC de céder ses droits en vertu des présentes ou une part de ceux-ci à d'autres sociétés de gestion de droits d'auteur afin d'exécuter efficacement son mandat en vertu des présentes. Par exemple, sans limiter la généralité de ce qui précède, je reconnais que certains droits seront cédés à Ré:Sonne (anciennement la SCGDV) et à d'autres sociétés de gestion semblables œuvrant à l'échelle nationale dans d'autres régions. Si MROC cède tous mes droits à une autre société de gestion de droits d'auteur, je comprends que MROC m'en informera dans les trente (30) jours suivant la cession.
5. La présente nomination entre en vigueur à la date de signature et demeure en vigueur jusqu'au 31 décembre de la quatrième année suivant la signature et se renouvelle automatiquement pour des périodes successives de cinq (5) ans tant que je ne la révoque pas par écrit au moins trente (30) jours avant une date de renouvellement. La révocation prend effet à la fin du terme alors en vigueur.
6. J'autorise MROC et ses mandataires à déduire des honoraires administratifs raisonnables afin d'exécuter efficacement leur mandat en vertu des présentes.
7. Afin d'assurer une bonne identification, et dans la mesure où c'est nécessaire pour que MROC et ses mandataires canadiens et étrangers puissent exécuter son mandat, je consens à la collecte, l'utilisation et la divulgation des renseignements personnels indiqués aux présentes à des tierces sociétés de gestion de droits d'auteur, ainsi qu'au téléchargement de ces renseignements personnels vers l'International Performers Database (IPD), la Virtual Recording Database (VRDB) et vers toute autre base de données similaire et subséquente que de telles sociétés de gestion de droits d'auteur peuvent utiliser. Je comprends que MROC et ses mandataires assureront la confidentialité de ces renseignements.
8. Je conviens qu'il m'incombe de fournir et de mettre à jour de temps à autre une liste de tous les enregistrements sonores admissibles comportant mes prestations.

Signature de l'artiste-interprète

_____/_____/_____
Date : JJ/MM/AAAA